

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 841

Artikel: Sandoz a brulé mais ses cours ne flambent pas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

841

J.A. 1000 Lausanne 1 20 novembre 1986
Hebdomadaire romand
Vingt-quatrième année

Une question de survie

Maintenant nous sommes au clair : la méfiance radicale exprimée par les femmes et les enfants manifestant au centre de Bâle (DP 840, "La vie dont le souffle est celui des enfants") doit devenir la règle de conduite de tous ceux, individus et organisations, soucieux de préserver les bases mêmes de la vie sur cette planète.

Certes la vie sociale n'est pas possible sans que soit reconnu et pratiqué le principe de la bonne foi, sans que règne un minimum de confiance. Pour l'heure et provisoirement, cette attitude n'est pas de mise en matière de protection de l'environnement. La rapide succession des catastrophes écologiques a mis en évidence le potentiel de destruction des éléments vitaux - eau, air, sol - et de mise en danger des êtres humains ; elle a révélé crûment la désinvolture des "responsables" - producteurs, utilisateurs et organes de contrôle.

Qu'une population saisie par la peur, atteinte dans son intégrité physique ou dans son environnement proche, manifeste sa colère, c'est bien légitime. Que les autorités réagissent à une catastrophe en édictant des réglementations plus sévères et en annonçant des contrôles plus serrés relève du discours institutionnel classique. Qu'une entreprise coupable se confonde en excuses et s'engage à réparation, c'est la moindre des choses. Mais toutes ces réactions

ne constituent en aucune manière la garantie d'un changement effectif de comportement ; rien ne permet de croire que dorénavant l'environnement et ses différents éléments seront enfin considérés comme des biens précieux et non comme des matières premières à exploiter ou comme une poubelle.

Tout d'abord il faut bien admettre que tous, en tant que consommateurs, nous participons peu ou prou et le plus souvent inconsciemment à cette vaste entreprise d'exploitation ; nous vivons quotidiennement d'objets qui ont nécessité l'utilisation de produits toxiques et nous consommons de l'énergie nucléaire dont nous savons les risques majeurs de production.

Si les industriels font si peu de cas de l'environnement, ce n'est pas, comme on l'entend trop souvent, par une obsession maniaque de maximiser à tout prix leurs profits. Leur comportement est la conséquence parfaitement logique des règles du jeu économique en vigueur : l'environnement naturel n'a pas de prix - au sens où il ne coûte rien ou presque. Voilà la raison majeure du peu de respect que lui portent les agents économiques. Les lois de protection de l'environnement reflètent d'ailleurs cette logique : les mesures qu'elles imposent doivent être "économiquement supportables".

(suite au verso)

SANDOZ A BRULE MAIS SES COURS NE FLAMBENT PAS

(*réd.*) La bourse n'est pas insensible aux événements d'actualité, mais les courtiers savent se remettre vite de leurs émotions.

Les cours des titres Sandoz ont commencé de baisser le 5 novembre, mais se sont repris dès la séance du 13. Dans l'intervalle, la nominative a perdu 610.- (de 4'650.- à 4'040.-), l'action au porteur 1'600.- (de 11'500.- à 9'900.-) et les bons de participation 240.- (de 1'820.- à 1'580.-). Par rapport à fin 1985, les actions ont baissé respectivement de 16,5% et de 3,3%, - les bons de participation

retrouveront leur niveau du 31 décembre dernier. L'alerte aura été brève mais plutôt chaude : le nombre de cours payés à la Bourse de Zurich a passé de 69 pendant la période du 29 octobre au 4 novembre, à 174 pendant la semaine suivante, entre le 5 et le 11 novembre. De manière générale, les valeurs chimiques ont toutes rétrogradé, mais sans refaire les cours les plus bas de l'année, surtout pas Roche, "victime" des rumeurs de reprise par Nestlé. A la corbeille, tout finit par lasser, et donc par passer. Comme ailleurs, mais plus vite.